

## Étape 14

### Préparation de l'étude de faisabilité

L'étape finale de la phase d'étude de faisabilité consiste à consigner les résultats dans un rapport. La direction étudiera ce rapport et décidera de l'avenir du projet. Le rapport doit donc décrire clairement ce qui doit être fait et la meilleure manière de le faire.

L'Administration peut imposer des formats spécifiques pour la présentation du rapport, tandis que l'organisme subventionneur peut aussi avoir des exigences spécifiques; normalement toutefois, le rapport de faisabilité doit contenir au moins les renseignements décrits dans les sous-sections qui suivent.

**Résumé.** Le rapport de faisabilité doit débuter par une brève description de l'objet du projet, des principaux résultats et des principales recommandations.

**Généralités.** Le rapport lui-même doit contenir au début les renseignements suivants:

- les raisons de l'étude;
- le mandat et les autorisations qui ont permis cette étude;
- la description de l'état des télécommunications rurales; et
- l'envergure générale de l'étude.

**Définition des besoins.** Une section du rapport doit décrire succinctement le besoin défini, de préférence avec des cartes et des tableaux. On peut annexer au rapport, aux fins d'exhaustivité, la définition complète des besoins, produite et approuvée dans le cadre de la phase de l'analyse des besoins.

**Options de conception.** Les options retenues doivent être décrites du point de vue fonctionnel, avec une description du calendrier des expansions et remplacements nécessaires, les schémas et les listes d'équipement appropriés.

On doit justifier l'élimination des principales options de rechange non retenues pendant la première partie de l'étude et qui n'ont été ni évaluées ni comparées en détail.

**Données de l'étude.** Pour nuancer les résultats de l'étude et ajouter à leur crédibilité, toutes les hypothèses doivent être précisées et justifiées, de même qu'on doit identifier les sources dont sont tirées les données et les informations comme, par exemple, les autres ministères, les organismes gouvernementaux, les prévisions budgétaires des entrepreneurs, etc.

**Méthodologie.** Les méthodes et critères utilisés pendant les évaluations financières et techniques doivent être expliqués et décrits clairement.

**Résultats.** Les résultats correspondant à chaque option doivent être compilés et illustrés de manière à faciliter leur consultation et comparaison. En général, on utilise des graphiques pour comparer la valeur actuelle accumulée, les coûts d'investissements, les coûts d'exploitation annuels pendant la période d'étude et les analyses de sensibilité (voir la figure 14.1). On doit aussi traiter de l'exactitude des résultats.

**Recommandations.** On recommande l'une des options aux fins d'implantation. Le choix doit être évident et être justifié directement par les résultats. On doit aussi recommander les autres gestes à poser pour implanter l'option choisie, y compris ce qui doit être fait, quand on doit le faire et comment le faire.